

C'est quoi, ce chantier rue Ordener ?

PARIS AGIT POUR UN PARTAGE HARMONIEUX DE L'ESPACE PUBLIC ET FAVORISE DES TRANSPORTS PLUS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA QUALITÉ DE L'AIR. AVEC LE PLAN VÉLO 2015-2020, L'OBJECTIF EST DE DOUBLER LA LONGUEUR DE PISTES CYCLABLES POUR ENCOURAGER LA PRATIQUE DU VÉLO.

Quoi ?

Création d'une nouvelle liaison cyclable

Où ?

Rue Ordener, entre la rue Marx Dormoy et la place Louis Baillot

Quand ?

Du 18 février au 5 juillet 2019 (prolongation)

Comment ?

Création d'une piste cyclable bidirectionnelle sur la chaussée, côté impair

Le chantier au jour le jour

Pendant la durée des travaux :

• Suppression ponctuelle du couloir de la ligne de bus n°60 côté pair, au niveau des n°14 et 16 rue Ordener.

ACTION SUBVENTIONNÉE PAR



Contacts

RÉALISATION

VILLE DE PARIS
DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS
SECTION TERRITORIALE DE VOIRIE - NORD-OUEST
24, AVENUE NIEL, PARIS 17^E DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 12H30
TÉL. 01 43 18 51 00 DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 13H30 À 17H

ENTREPRISES

FAYOLLE / AXIMUM / SRBG / EVESA / SAP

Plus d'infos

Sur chantiers.paris.fr

et au 3975*

*0,05 € PAR MINUTE + LE PRIX NORMAL DE L'APPEL

**NOUS FAISONS AU PLUS VITE ET AU MIEUX
POUR LIMITER LA GÊNE OCCASIONNÉE.
MERCİ POUR VOTRE PATIENCE.**

**PARIS
SE TRANSFORME**

